

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

AMENDEMENT

N ° I-CF88

présenté par

M. Holroyd, Mme Genetet, Mme Cazebonne, Mme Lakrafi, Mme Forteza, M. Anglade,
M. Lescure et M. Son-Forget

ARTICLE 36

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.